



Association pour la
Promotion
et la Conservation

D'ardoise en minerai de fer, le Haut-Anjou minier et ses cités

De POUANCE à SEGRE, un territoire et pays minier, le Haut-Anjou minier de l'ardoise et du fer

La problématique du patrimoine industriel minier ardoisier et ferrifère du Haut-Anjou pose bien la question de la définition de territoire et bassin territorial en ces domaines, de leur relation à un pays culturel ancien et d'aménagement récent plus diversifié et de leur insertion dans un ensemble patrimonial, sur les mêmes thèmes d'échelle armoricaine.

Ce territoire patrimonial s'inscrit dans une double discontinuité de l'espace, des gisements et du temps, en particulier pour le fer. Le découpage administratif contribue aussi à les scinder, entre Loire-Atlantique Bretagne et Anjou Maine-et-Loire où il participe de pays différents. Le Haut-Anjou Segréen, pays type loi 1995-1999 de portée par ailleurs culturelle, est marqué à l'échelle de l'ensemble territorial par l'extraction de l'ardoise et du minerai fer, ressources d'une même structure géologique ouvrant à deux thématiques minières voisines. Elles sont réparties dans l'espace bocager au fil des synclinaux, anciennes carrières, fosses et minières de fer, carreaux de mines d'ardoise et de fer. Leur densité s'accroît dans le bassin de SEGRE, formant un territoire de friches industrielles minières continu et une même conurbation de cités ouvrières, à BEL-AIR DE COMBREE, NOYANT LA GRAVOYERE, NYOISEAU voire SEGRE, générées par les deux activités.

Le bassin de SEGRE-NYOISEAU / NOYANT-COMBREE de l'extraction minière fer et ardoise, constitue le cœur territorial et patrimonial de ces paysages et des cultures minières. Mais il est complété et mis en perspective historique, technique par tous les autres sites de ce pays, depuis les lieux de l'oubli redécouvert et de lecture archéologique, jusqu'à des lieux de mémoire vive tel LA POUËZE, intégrables dans une même valorisation culturelle et touristique.

Les forges de POUANCE à l'Ouest, sont rattachables au territoire et bassin patrimonial des Forges de CHATEAUBRIANT, patrimoine proto-industriel, mais aussi à la thématique plus récente des mines de fer du XX^e siècle de SEGRE à ROUGE, que ne peut ignorer dans cette dimension régionale voire interrégionale une médiation interprétative. Le sous-ensemble ferrifère de ce territoire patrimonial sera exposé dans le chapitre Mines de Fer du bassin de SEGRE qui évoquera la concession voisine de CHAZE-HENRY et les antécédents des forges et minières.

Le bassin COMBREE-NOYANT ardoisier de BEL-AIR DE COMBREE, NOYANT LA GRAVOYERE va faire l'objet d'une présentation unitaire. Ses cités nombreuses et d'architecture diversifiée seront présentées ensuite, avec une extension aux cités homologues des "Mines de fer de SEGRE".

Les Ardoisières de Misengrain, de la mi-XIX^e siècle aux "Ardoisières de l'Anjou" et aux "Ardoisières du Haut Anjou", furent un fleuron technologique du bassin

Les ardoisières de "**Misengrain**" se détachent sur fond de coteau, quand par la D 129, direction "Mine Bleue", on descend de l'affleurement de grès armoricain formant le rebord Sud du synclinal de SEGRE : silhouette complète avec deux chevalements métalliques, le puits N° 7 d' extraction et celui de secours et d'aérage, les grands ateliers de fabrication et hangars de stockage, la butte énorme de déchets, véritable terril en fait, dominant l'exploitation.

Après la phase des carrières à ciel ouvert (*visitées par l'Ingénieur des Mines Louis LE CHATELIER dans les années 1840*) impulsées par des capitaux anglais, c'est l'essor de la méthode à descendre sous voûte. Elle s'y révèle aussi dangereuse qu'à TRELAZE. A NOYANT-**Misengrain**, le 15 novembre 1888, a lieu le plus grave accident du bassin de l'Anjou, 18 morts, par effondrement de la base du puits et d'une partie de la voûte.

Avec le rachat du site de la "Société des Ardoisières de l'Ouest" par les "Ardoisières de l'Anjou", la méthode à monter par gradin renversé va, comme partout, s'y substituer à la fin XIX^e siècle et durer. Dans l'entre-deux-guerres apparaissent des chantiers de sciage au fil. Une originalité dans les années 1960-70, sera l'abatage de bancs énormes, épais de 6 m, "à la mitrailleuse" (*nombreux trous de mines proches les uns des autres, limitant l'emploi de l'explosif*), permettant d'améliorer le rendement de la pierre et aussi la productivité, malgré le débitage d'un banc colossal.

L'innovation surtout sera l'application de la nouvelle méthode à descendre par sciage sous voûte (*plus de 1 000 m² de surface de chambre, jusqu'à 20 m sous voûte*), essayée à RENAZE dans le milieu des années 1960, puis appliquée à NOYANT-**Misengrain**. Cette "carrière" devient le fleuron de la "Société des Ardoisières de l'Anjou", pilote de la méthode, avec 11 000 T d'ardoises fabriquées en 1983 et 300 salariés. Sous voûte et parois "blindées", boulonnées, avec pont roulant de surveillance et de manutention, on scie le schiste ardoisier par havage et rouillage dans la semelle de la chambre, en recourant à l'électricité et à des machines charriotées sur rail, dotées de systèmes hydrauliques et de chaînes de sciage. La méthode permet, en regard de l'abatage à l'explosif, un meilleur "rendement pierre" de 14 % (*ardoise fabriquée/pierre prélevée*). Surtout, dans ce gisement peu quartziteux et large, de fond de synclinal, on a amélioré la productivité.

Pourtant, la faillite de l'entreprise "Ardoisières de l'Anjou" en 1986, en partie à la suite de l'échec (*difficultés de mise au point*) coûteux d'un robot à rondir à découpe par laser et guidage électronique, entraîne la fermeture de l'établissement. Sa reprise se fera avec 98 salariés en 1987 sous l'appellation "Ardoisières du Haut-Anjou", relevant de l'ancien groupe concurrent et rival de la « Commission des Ardoisières d'Angers » devenu ADA (*Ardoisières d'Angers*).

Une trentaine des mineurs et ardoisiers licenciés a connu une reconversion inédite, dans les travaux et l'exploitation de la "Mine Bleue", située 500 m plus à l'Est, dans le même massif de schiste ardoisier.

Le bassin COMBREE-NOYANT ardoisier de BEL-AIR DE COMBREE, NOYANT LA GRAVOYERE

Lettre de l'ingénieur des mines à M. Buisson du 9 juin 1840 :

"Ordre à M. Buisson, propriétaire de la carrière de Misengrain, de remplacer les échelles formant la descenderie principale de cette exploitation, et faire la déclaration ...non seulement pour la carrière de Misengrain, mais aussi pour celle de Bel-Air, établie aussi sans autorisation".

Le 15 octobre 1849 rapport de Laine-Fleury ingénieur des mines : *"il y a deux ou trois ans, de petites ardoisières, abandonnées aujourd'hui étaient en activité aux environs de Segré, à Champigné et à Noyant".*

- En, 1864 une compagnie anglaise achète les carrières de **Misengrain** (*rapport ingénieur des mines*) et les exploite jusqu'en 1873 le fond n° 1 ... 15 foncées
- Canalisation du ruisseau de Brèges, tunnel et aqueduc
- Deux bâtiments pour machines à vapeur, charronnage ... plan de 1867
- Cité ouvrière de deux bâtiments de 10 et 11 logements
- Inventaire
- Propriétaire Crouilbois.

Combrée – Noyant - Nyoiseau, une petite conurbation de cités minières

Autour de noyaux villageois, on peut décliner une véritable typologie des cités minières.

Par la D 281, après avoir traversé le bourg de COMBREE nous accédons à la D 775, rectiligne et d'orientation rigoureusement N105° Est à N285° Ouest, posée depuis SEGRE sur l'affleurement de grès armoricain qui limite en surélévation le synclinal au Sud et traduit la direction générale de tous les travaux miniers. En son contact au Nord, on longe la forêt d'Ombrée, rongée à l'Est par l'espace ardoisier à la fin du XIX^e siècle et qui retourne doucement au sous-bois.

Au long de cet axe routier, sur trois rangs, la cité-rue ardoisière de BEL-AIR DE COMBREE est une véritable "company-town", construite pour l'essentiel par la "Commission des Ardoisières d'Angers" à partir de 1898, quand elle développe le site ardoisier de BEL-AIR. Loin du village centre, chef-lieu de commune de COMBREE, se développe BEL-AIR DE COMBREE, petite agglomération de cités et d'équipements mis en place par la société sur l'axe routier SEGRE – CHATEAUBRIANT. Plusieurs petits programmes s'ajoutent les uns aux autres, au fil de rues parallèles et de part et d'autre de l'axe aboutissant à l'église, point focal d'organisation de ce village ardoisier. Une place s'ouvre sur la route, dominée par la gendarmerie aujourd'hui hôtel-restaurant. Non loin on trouve l'ancienne coopérative ouvrière, magasin d'alimentation, et en lisière de petits mails (*placettes*) s'échelonnent les écoles, le jeu de boules de fort. Des styles architecturaux nuancent un mode pavillonnaire dominant, de pavillons jumelés, avec grenier à lucarne sur rez-de-chaussée et chaînage en briques, avec présence aussi de quelques bandeaux de maisons sans doute initiaux. Au total, 300 logements ont été construits avec l'église et les autres équipements dans ce premier tiers du XX^e siècle.

Un effort paysager récent de la commune de COMBREE, avec arbres, décrochements des lignes de trottoir, réseaux enfouis, a permis de valoriser cet ensemble.

Cas des cités de la Société de La Forêt, dont Bois Long

Prenant vers le Nord la route de BOUILLE-MENARD, nous arrivons dans les friches industrielles de COMBREE. A l'Ouest, en relation avec les anciennes ardoisières de **Saint-Joseph** et de **Sainte-Marie**, carrières à ciel ouvert exploitées dans les années 1840 – 1880 et reprises par la société des "Ardoisières de La Forêt", une suite de cités est construite dans les années 1880 - 1890.

En retrait des anciens ateliers de fabrication et de stockage des "Ardoisières de la Forêt", **Bois-Long** se dissimule encore. C'est une exceptionnelle cité d'une dizaine de logements en bandeau, aux toits étonnamment mansardés, la pièce supérieure étant accessible par un escalier d'ardoise en façade. Abandonnée, cette cité, une des plus anciennes du bassin, a été acquise par la commune de COMBREE.

Une photographie aérienne de la Société Lapie montre le village de **La Forêt**, ensemble de cités disposées en un plan en équerre, en retrait du carreau du puits N° 3 de 1946, (*au chevalement foudroyé dans les années 1970, lors de l'arrêt des ardoisières de COMBREE relevant de la "Commission des Ardoisières d'Angers"*).

En retrait immédiat des maisons, on trouve les jardins ouvriers, aux murs de moellons plats en schiste, aux cabanes et clapiers recouverts de grands "orneaux" (*vastes ardoises épaisses*), aux bacs et bassins d'ardoise, aux allées pavées et bordées d'ardoise, aux poteaux d'ardoise à étendre le linge ... Jardins largement identitaires.

Genèse des cités de La Forêt

Nous connaissons relativement bien l' époque de leur création grâce au mémoire de maîtrise d' Histoire Contemporaine de Magalie ROBERT, étudiante à l' Université de Rennes II, qui a utilisé les archives des "Ardoisières de La Forêt" déposées aux Archives Départementales d' Ille et-Vilaine à la suite de la faillite de la banque Vatar et Torquat¹.

La cité du **Patis Gourdon**, construite en gros Nord-Sud, au midi des puits exploités, est un bandeau de maisons jointives à étage comprenant 24 logements. Elle est construite entre 1877 et 1883, année d' aménagement des greniers en chambres complémentaires, pour héberger 50 ouvriers. La société est alors confrontée à une crise du logement ouvrier qui va rester longtemps endémique, l' amenant à louer des maisons dans le village de LA CHAPELLE AUX PIES, à BOUILLE-MENARD. Ainsi, en décembre 1890, sur 400 employés à la carrière, 150 seulement sont logés dans les maisons de la société.

C' est à cette époque que la société de "La Forêt" utilise la cité du **Bois Long**, qui compte seulement 10 logements, en 1893 – 1894. S' agit-il des années de construction ou simplement de l' acquisition par la société d' une cité antérieure et alors contemporaine de l' exploitation des carrières à ciel ouvert ? Le mode architectural caractéristique de **Bois Long**, le toit mansardé, est celui des années 1840 – 1860, également utilisé dans des fermes de colonisation des îles de la Loire.

Une deuxième cité, dénommée **Jeanne D'Arc**, est commencée en septembre 1896, comptant 24 logements dans 6 bâtiments, maisons à étage desservi par un escalier accolé au pignon et une passerelle de liaison permettant de desservir les deux maisons voisines.

Une troisième cité, baptisée **Duguesclin**, est construite en 1898 : 14 logements de 2 pièces et de plain-pied organisés dans 6 maisons disposées en bandeau.

Nécessité sociale et industrielle, le logement ouvrier organisé en cités est une innovation de la seconde moitié du XIX^e siècle quand, les effectifs de la main d' œuvre s' accroissant, les ouvriers locaux, souvent également paysans, ne suffisent plus et qu' il faut loger des ouvriers et familles venus d' ailleurs, bientôt de Bretagne, dans des conditions suffisamment bonnes pour le inciter à rester et à ne pas être débauchés par la concurrence et les offres des autres sociétés. Ces logements représentent un gros progrès sur la génération précédente des maisons rurales réemployées avec rajout par les ouvriers eux-mêmes et les sociétés connaissant de forts

¹ ADIV, 6U Ard 26 et 27, Correspondance reçue par l' Administrateur délégué PICARDAT à SAUVAGE, 2 novembre 1893 et 24 juin 1898.

ADIV, 6U Ard 1, Registre de délibérations du Conseil d' Administration.

ADIV, 6U Ard 34, Historique de la Société, 1895-1907, Rapport du Directeur LOCKHART au C.A. le 25 mars 1901.

entassements humains à raison d'une famille par pièce. Une pièce cuisine, une chambre, un puits et des latrines dans le jardin potager, un grenier à provisions, une voirie d'accès empierrée, constituent un progrès incontestable avec l'avantage supplémentaire, pour l'industriel comme pour l'ouvrier, d'être implanté en lisière du lieu de travail. Cela dit, ce logement n'est pas mis à disposition gracieuse et le loyer est parfois considéré comme trop onéreux. Ainsi en 1898, est-il de 180 francs au **Patis Gourdon**, 120 Francs à la cité **Jeanne D'Arc** et 10 Francs à **Bois Long**. Des problèmes sanitaires surviennent, liés à la pollution de l'eau des puits avec, en avril 1893, une épidémie de cholérine dont 1 ouvrier est mort, 12 autres étant malades. L'installation d'un filtre dans chaque puits permet de juguler l'épidémie, les puits étant par la suite curés régulièrement.

Les cités de **La Forêt** (89 logements en tout) hébergent, en 1898, 83 ménages et 220 pensionnaires, vraisemblablement des ouvriers célibataires. Pour un ordre de grandeur de 300 salariés, l'offre immobilière de l'entreprise semble exhaustive en regard des besoins du logement ouvrier, mais dans des conditions de densité et de promiscuité très fortes. Il est vrai qu'en périphérie existent de nombreuses "cambuses", débits de boissons au sortir des carrières, concurrencées par les achats de boissons alcoolisées à la "chambre des dépenses", magasin de vente initié par la société et qui vend aux ouvriers, à des prix réputés avantageux, des denrées qu'elle achète (*pain, viande, haricots, beurre*). Les administrateurs tentent de limiter leur usage par des interdictions, pas de "cambuse" sur la carrière, pas de vente d'alcool à l'heure du déjeuner. Dès 1898, il existe un jeu de boules et un gymnase, sans doute fruit d'un paternalisme d'entreprise.

Bois Long, une mémoire de cité encore actuelle, témoignages.

La population de BEL-AIR DE COMBREE où les retraités de l'ardoise, et à un moindre degré des Mines de Fer, restent majoritaires, possède la mémoire de ses cités sur deux à trois générations familiales qui y ont vécu. Il serait souhaitable qu'une enquête de type ethnographique, avec entretiens et enregistrements, y soit conduite pour la recueillir, ce qui est un objectif culturel en soi et pourrait être l'argument d'une médiation apportée aux visiteurs d'un tourisme thématique, suivant les "Chemins de l'Ardoise et du Fer". C'est toute la vie familiale, le vécu et le rôle des femmes, filles et épouses, des familles et de leur vie quotidienne, des petits plaisirs tel l'essor du sport cycliste (*vélodrome de NOYANT*), le jeu de boules ou le jardinage, le danger aussi, durement ressenti dans l'inquiétude de la sortie de la mine, ... dont témoignent ces anciennes demeures ouvrières.

L'Association "L'Ardoise" en partenariat avec d'anciens ardoisiers et mineurs de fer, a engagé ce processus, en particulier le 3 mai 2002 en compagnie de Messieurs :

- Roger HOUEMOND, né en 1921, fils et petit-fils d'ardoisier, fendeur sur butte puis délégué mineur, dont le père est né à **Bois Long**, où vivaient ses parents
- Michel LEPRETRE, né en 1931, fendeur sur butte et en atelier, dont l'épouse et les beaux-parents vivaient à **Bois Long**
- Jean-Claude PECHOT, né en 1936, fendeur et magasinier
- Charles LIVENAI, né en 1930, mineur et chef-clerc
- Jules ALIGAND, né en 1932, fendeur et agent de maîtrise

Une journée a été consacrée à la visite des friches ardoisières de COMBREE, de l'urbanisme d'entreprise de BEL-AIR, des cités de **La Forêt**, plus spécialement de **Bois Long** et au témoignage, par entretiens enregistrés, des anciens ardoisiers précités. Il en est résulté une interprétation du site industriel, positionnement des différents puits et carreaux, ateliers de fabrication et d'apprentissage (*ainsi, de l'étonnante et malheureusement très ruinifiée "cabane à Rousseau"*), des traits de mémoire professionnelle et de vécu des cités. Les dernières années

d'habitation de la cité de **Bois Long** ont ainsi pu être évoquées au travers des témoignages de deux générations d'ardoisiers, et tout particulièrement la mémoire Marcel DURAND et de son épouse, derniers habitants.

Il apparaît qu'il existe un besoin social de témoigner et de voir reconnu un patrimoine culturel matériel et encore en place dans le paysage, mais aussi immatériel, celui des souvenirs des savoir-faire, des visages et vécus des anciens compagnons de travail, de ses parents et amis qui s'inscrivent sur ces territoires du travail et de l'habitat. Dans ce miroir d'une culture identitaire, les cités ont toutes leur place, à condition de leur donner tout leur sens (*au-delà de la seule fonction d'habitat qui les justifie actuellement*) et de les conserver, problème concernant la seule cité de **Bois Long**. Il apparaît de plus en plus qu'elle joue un rôle emblématique pour l'ensemble des cités et de l'habitat du bassin. C'est certainement la plus pittoresque et celle qui touche le plus la vision, la sensibilité du visiteur. L'originalité de ces toits mansardés, des escaliers plaqués en façade, son environnement proche, à la fois rural et de friche industrielle aujourd'hui boisée, en font le pivot attractif d'un parcours de visite des cités. Elle peut devenir un pôle d'animation touristique et culturel à l'issue d'une restauration et d'un aménagement faisant d'elle une halte ou antenne muséographique pour partie (*deux trames de logements*), et d'habitat pour le reste (*trame remodelée des 8 autres logements*). Une protection Monument Historique s'impose pour la garantie de sa valeur patrimoniale, architecturale extérieure, qui sera confortée et illustrée par la partie muséographiée et rigoureusement préservée dans ses intérieurs. Cette protection est compatible avec une réhabilitation intérieure non lisible de l'extérieur, à finalité de logements. L'environnement proche de jardins potagers (*au Nord*), de clapiers et cabanes (*au Sud*) doit être rigoureusement préservé et reconstitué dans la mesure où il a été abondamment pillé.

Ce projet de restauration et de valorisation culturelle et touristique est faisable. La formule du chantier de formation et (*éventuellement*) de réinsertion permet, avec des moyens budgétaires propres, limités (*à la fourniture des matériaux*), grâce à la formation professionnelle et à ses financements, de fournir la solution d'une restauration dans le moyen terme (*calendrier de travail de l'ordre de 5 ans*). Les précédents existent (*exemple de la restauration des Communs du Château de la Seilleraye à CARQUEFOU, nombreux exemples anglo-saxons*) montrant que l'état de détérioration et la qualité moyenne de la construction de cette cité ne sont pas des limites rédhibitoires.

L'Association de défense du Patrimoine Pouancéen suit tout spécialement les voies d'un montage d'un dossier technique en ce sens, en particulier par un contact et une sollicitation auprès des Compagnons Bâisseurs de Bretagne qui ont l'expérience de ces chantiers.

L'Association "L'Ardoise" peut contribuer à piloter (*conseils*) le projet culturel, qu'un groupe de travail suivrait en même temps que le dossier de chantier technique de restauration – réhabilitation et où serait représenté le Pays Haut-Anjou Segréen directement concerné par sa charte culturelle et ses projets de développement, le Département de Maine-et-Loire, la Région, la D.R.A.C., partenaires à ce projet culturel et touristique d'intérêt régional. Le projet de restauration et de réhabilitation de **Bois Long** est une partie forte de l'ensemble valorisation du patrimoine minier, ardoisier et Mines de Fer du Pays Haut-Anjou Segréen où la réouverture de la "Mine Bleue" doit permettre de retrouver pour ce site une fonction motrice, celle d'un pôle d'accueil de 60 000 à 70 000 visiteurs par an, dont 1/3 environ, à condition de faire le nécessaire, peut se rediffuser sur les autres sites d'un parcours de tourisme culturel, à commencer par **Bois Long**, aménagé en conséquence.

On voit tout l'intérêt de poursuivre et de faire aboutir l'effort de sauvegarde de ce site attachant et auquel tiennent de nombreux habitants de BEL-AIR DE COMBREE, du Haut-Anjou Segréen et au-delà.

D'autres villages de cités, des premières cités bandeaux de Misengrain à la cité Jardin de "La Promenade"

Cité "anglaise" de Misengrain

Après la CHAPELLE AUX PIES, la petite route de NYOISEAU nous ramène sur celle de la cité de **Misengrain**, intéressant ensemble aux logements disposés sur un plan carré ouvert, dont deux bandeaux perpendiculaires à la route, séparés par un jardin et remontant à l'époque "anglaise" des carrières à ciel ouvert de la mi-XIX^e siècle. L'un a été réhabilité en hébergement spécialisé pour personnes handicapées, constituant un village de vacances, le tout en liaison avec le C.A.T. (*Centre d'Aide par le Travail*) de NOYANT LA GRAVOYERE.

En bordure de route, un autre bandeau de maisons a été réhabilité en logements, avec mise en place de cloisons de façades séparant les mailles de logements, dont l'utilité serait à vérifier auprès des habitants.

La cité jardin de La Promenade

La cité jardin de **La Promenade**, à NOYANT, parachève, avec les cités des Mines de Fer, cette gamme des cités ouvrières ardoisières. Construits au début des années 1920 par les frères JAMAUX architectes nantais pour les "Ardoisières de l'Anjou", ces 134 logements, sur lotissement à voirie en partie curviligne, sont articulés en maisons doubles, à étages semi-mansardés par un fronton triangulaire ou trapézoïdal. Avec leurs jardinets d'agrément de façade, leurs potagers attenants, un plan en "T" articulant séjour, cuisine, chambres, toits d'ardoises croisés à lucarne, cet ensemble continue de représenter un modèle de lotissement pavillonnaire inégalé et apprécié, en regard des lotissements contemporains trop souvent stéréotypés dans leur plan d'ensemble et d'architecture souvent médiocre.

Les cités de Mines de Fer

D'un esprit architectural et urbanistique analogue mais moins achevé, relève le parc des cités de Mines de Fer de Segré, illustrant le modèle du pavillon à toit à lucarne éclairant les chambres de l'étage. La cité de **Bois II**, aux pavillons doubles, jointifs, organisée en une rue d'axe Ouest, celui des veines de minerai de fer, et aboutissant à la chapelle des Mineurs qui clôt la perspective, présente un petit aspect monumental. Les cités de **Bois I**, de SEGRE (*cité de l'Oudon*), de **Brèges**, de **Charmont**, sont organisées en pavillons doubles et maillage de voiries de rues parallèles et orthogonales délimitant le parcellaire des maisons et de leurs jardins.

Devenir du parc immobilier et paysager des cités et de l'habitat minier en Haut-Anjou Segréen

Comme dans le cas des cités ardoisières, la vente des logements pavillonnaires à des propriétaires anciens mineurs, ou autres acquéreurs, a conduit à une certaine remise en cause de l'homogénéité initiale. Des reprises architecturales souvent mineures, surtout des enduits de ciments de granulométrie et de teintes différentes, ont différencié de manière parfois malheureuse, car trop discordante, cet héritage architectural des cités minières. Leur évolution mérite un suivi et des conseils, à fonder sur une étude architecturale d'ensemble, développant et précisant quelques études initiales produites par des étudiants, cabinets d'architecture et C.A.U.E..

L'intérêt de ce parc de cités est double. Leur apport dans l'offre de logements a été considérable, fournissant des opportunités bon marché et de qualité environnementale à bien des jeunes ménages du Segréen. Leur qualité et fonction patrimoniale sont indéniables, ces cités et pavillons constituant des ensembles paysagers et sociaux hérités de la période minière, pendants urbanistiques largement mieux conservés car plus directement utiles des ardoisières et mines de fer aux chevalements et bâtiments arasés dans une large mesure. Les vestiges industriels, aériens comme souterrains, sont les vedettes de l'héritage ardoise-fer du Haut-Anjou Segréen, tels le carreau des Mines de Fer de Segré de **Bois II** et **Bois III**, le chevalement en bois du puits 3 de LA POUËZE, le bâtiment de la centrale d'électricité de **La Forêt** (*unique centrale ancienne conservée sur le bassin*), les travaux souterrains exceptionnellement retrouvés de **La Gatelière**, Ardoisières Angevines de Saint Blaise, alias la "Mine Bleue". Mais une bonne partie du territoire patrimonial dont ils sont les signaux et les éléments d'attraction forts, est celui de la conurbation de cités, villages et bourgs qui contribuent fortement à l'identité territoriale du bassin et constituent en soi un héritage culturel et un objet de visite cohérent, avec les thématiques ardoisière et mine de fer.

Bibliographie

La connaissance du patrimoine ardoisier en relation à l'industrie ardoisière + des références française et étrangères + un projet culturel de portée économique

Extraits et adapté de CAYLA Philippe, "De Loire en ardoise", thèse en cours
Parcours ardoisier à Trélazé-Angers-St-Barthélémy : un héritage exceptionnel compromis par une évolution régressive ?

aussi : "L'Ardoise et le Patrimoine Minier en Anjou, proposition pour une valorisation muséographique et touristique" ; ÉCOMUSÉE D'ANJOU ; Janvier 1987.

"Les chemins de l'ardoise" ; ÉCOMUSÉE D'ANJOU ; Juillet 1988.

Références, en particulier photographiques :

KEROUANTON Jean-Louis "*ARDOISIÈRES Pays de la Loire*" ; Paris ; Inventaire Général, Association D.I.G. en Pays de la Loire, coll. Images du Patrimoine ; 1988 ; 54 p. ; p 3, 8,9, 12, 13, 14, 49, 50,51, 52, 53,54, 55, 57 – 62

Dossiers d'Inventaire, DRAC de Nantes, Centre de documentation

INVENTAIRE GENERAL, Dir. BELHOSTE Jean-François et SMITH Paul ; *Patrimoine industriel cinquante sites en France* ; Paris ; Inventaire Général, C.N.M.H.S., éditions du Patrimoine, coll. Images du Patrimoine ; 1997 ; 128 p ; p. 106 - 107

SOULEZ-LARIVIERE Furcy ; *Les ardoisières d'Angers* ; Angers ; Compte d'Auteur ; 1979 ; 423 p.